ajouté qu'une trentaine de personnes se trouvant appartenir à la catégorie précitée sont dans un camp de concentration, où elles reçoivent tous les soins nécessaires, les conditions d'hygiène étant excellentes. Les internés jouissent de tous les égards compatibles avec les circonstances qui ont déterminé leur internement dans le dit camp.

Chronique de l'Agence centrale des prisonniers de guerre

(35me article)

Allemands.

Messages télégraphiques. — L'Agence a reçu un radiogramme de 1800 mots envoyé par les femmes allemandes résidant au Japon.

Cette dépêche groupait une série de messages destinés à leurs maris, retenus comme internés civils aux Indes britanniques. La transmission de ces communications a été faite sans délai.

Américains.

Service U.S.A. — Constitué en janvier 1942, le Service des Etats-Unis d'Amérique est composé de trois sections : Prisonniers de guerre, Internés civils, Transmissions des nouvelles entre civils aux Etats-Unis et civils en territoires ennemis. Aux citoyens des Etats-Unis proprement dits s'ajoutent les habitants des Philippines, des îles Hawaï, de l'Alaska et de Porto-Rico.

Prisonniers de guerre. — A la suite des interventions du Comité international auprès du Gouvernement japonais et des démarches du délégué du Comité à Tokio, l'Agence a reçu la liste des prisonniers de guerre capturés dans certaines îles du Pacifique, Wake et Guam, et qui ont été transférés les uns à Shanghaï et les autres dans un camp au sud du Japon. Certaines de ces listes, comme nous l'avons relevé [1] étaient transcrites en caractères japonais. D'autres listes concernant les militaires américains capturés aux Philippines — et pour lesquels de nombreuses demandes de recherches sont déjà parvenues à l'Agence — sont attendues. En ce qui concerne les aviateurs

[1] *Revue internationale*, juin 1942, p. 386.

américains combattant aux côtés de ceux de la R.A.F., le service U.S.A. travaille en étroite collaboration avec le Service britannique. Les listes officielles allemandes groupent d'ailleurs les noms des aviateurs des deux pays.

Internés civils. — Un certain nombre de civils détenus en Allemagne ou dans les pays occupés ont été rapatriés. La Thailande avait également interné des citoyens américains ; leurs cartes d'avis de capture, après six mois d'acheminement sont arrivées à l'Agence en même temps qu'un avis officiel annonçant le rapatriement de tous ces ressortissants des Etats-Unis d'Amérique. Beaucoup de civils détenus au Japon dès le début des hostilités ont pu également être ramenés en Amérique. En ce qui concerne les internés civils aux Philippines, l'Agence n'a reçu jusqu'ici qu'une centaine de noms transmis officiellement par la Croix-Rouge japonaise en réponse aux enquêtes qui avaient été entreprises auprès de cette dernière.

Civils. — C'est par milliers qu'affluent d'Amérique des demandes concernant des civils se trouvant au Japon, en Chine occupée ou dans les Philippines. Le résultat de ces enquêtes exige un certain délai. Sur 1.400 enquêtes télégraphiques effectuées depuis février auprès de la Croix-Rouge japonaise, 304 réponses ont été reçues. En revanche, le rendement des enquêtes télégraphiques en Chine, entreprises par l'intermédiaire du Consul suisse à Shanghaï et du délégué du Comité international dans cette ville, est excellent : les réponses sont reçues dans un délai très rapide.

Le Service américain possède un fichier unique pour les trois catégories de personnes dont il s'occupe : Prisonniers de guerre, Internés et Civils. Il se compose aujourd'hui de 12.000 fiches. Ce fichier est constitué entièrement par des fiches « Watson ». L'établissement des méthodes techniques et l'organisation du travail ont exigé de ce fait une assez longue instruction préliminaire ; tous les documents sans exception, aussi bien les demandes que les renseignements, passent par le service « Watson ». L'emploi des fiches « Watson » qui peuvent s'adapter avec une grande souplesse à tous les renseignements, fournit d'innombrables possibilités pour l'établissement de toutes

sortes de listes (alphabétiques, régimentaires, effectifs des camps) et facilitera les tâches du Service américain.

Britanniques.

Renseignements par télégrammes. — Le nombre des télégrammes ou radiogrammes expédiés et reçus par le Service britannique s'est considérablement accru depuis trois mois.

	mai	juin	juillet
Télégrammes reçus	376	395	590
Nombre de cas traités . . .	2.552	4.436	18.922
Télégrammes envoyés . . .	338	408	579
Nombre de cas traités . . .	5.512	10.166	21.894

Au Japon.

L'Agence a reçu les premiers envois de correspondance des prisonniers de guerre britanniques au Japon. Ces lettres portent en caractères latins la suscription imprimée : « Zentsuji War Prison Camp — Nippon ». Un timbre humide rouge « Service des prisonniers de guerre » est appliqué au haut de l'enveloppe. Plusieurs autres timbres en caractères japonais sont également apposés sur les plis : cachet de censure, mention du camp, etc.

Internés civils à Hong-Kong. — L'Agence a reçu le 17 août, du Bureau officiel des prisonniers à Tokio, un radiogramme relatif aux civils britanniques internés à Hong-Kong. Cette communication fournit à l'Agence les noms d'environ 700 internés civils.

Français.

Activité du Service français militaire. — Le Service français qui occupait, lors de sa période de pleine activité, 300 collaborateurs, en groupe aujourd'hui 60. Leur activité est répartie en sept sections, et l'une d'elles, celle du secrétariat, se trouve subdivisée elle-même en huit sous-sections correspondant aux diverses catégories de travail assurées par le Service.

La Direction du Service des prisonniers de guerre à Lyon centralise depuis un certain temps les demandes des familles

concernant des prisonniers de guerre, ce qui allège dans une grande mesure le travail incombant à l'Agence [1].

Les tâches auxquelles le Service français continue à faire face sont :

a) l'annonce des décès aux familles par l'intermédiaire de l'Etat-Civil de Paris (375 en juillet 1942) ;

b) les transmissions de documents importants (procurations, délégations de solde, etc.) à faire signer aux prisonniers de guerre et à retourner aux familles ou instances officielles (3405 transmissions en juillet 1942).

c) les enquêtes sur des cas particulièrement graves à signaler aux hommes de confiance, aux commandants de camps ou aux délégués du Comité international.

Le Service traite directement aussi les cas qui lui sont soumis de l'étranger.

L'Agence a entrepris, des « Enquêtes régimentaires » qui ont permis, grâce aux renseignements recueillis auprès des camarades prisonniers, d'obtenir des précisions sur le sort de nombreux soldats disparus. Ces vastes interrogatoires qui ont porté sur 600.000 témoins ont fourni près de 100.000 renseignements positifs sur les cas des disparus. Bien que l'envoi des formules d'enquêtes régimentaires soit virtuellement terminé, un certain nombre de demandes récentes concernant des disparus au cours des combats de 1940 obligent le Service français soit à renseigner les nouveaux demandeurs, soit à fournir des indications complémentaires et même à poursuivre à nouveau les enquêtes. Le Service français continue, d'autre part, à recevoir des réponses de camarades qui fournissent maintenant seulement les renseignements qu'on leur avait demandés.

Les événements de Syrie et ceux de Madagascar ont amené le Service — bien que pour une part ces recherches soient entreprises directement de France — à ouvrir des enquêtes ou à fournir au demandeur les renseignements qui lui permettront de diriger ses recherches.

[1] *Revue internationale*, avril 1942, p. 227.

La question des légionnaires, des marins et des aviateurs représente, elle aussi, un certain nombre d'enquêtes à ouvrir et de messages à transmettre.

Pour les cas de Français des troupes dissidentes, les demandes de recherches sont reçues par le Service français qui les transmet, lorsqu'il y a concordance, au Service britannique, détenteur de toutes les fiches de renseignements relatives aux soldats de diverses nationalités combattant aux côtés des troupes britanniques.

Le fichier français compte environ 5 millions de fiches réparties en 4.800 boîtes. Les proportions mêmes d'un tel instrument de travail le rendent peu maniable et les pointages assurés par deux ou trois spécialistes expérimentés nécessitent une attention exceptionnelle. Pour pallier aux difficultés résultant de l'ampleur même de cette cartothèque, où les erreurs ont pu se glisser, le Service français a commencé, dès le 1er juillet 1942, un nouveau fichier qui ne comprend que les renseignements postérieurs aux événements de 1940, et les demandes ou enquêtes en cours depuis peu. Ainsi les cas actuels peuvent être traités sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'ancien fichier.

Relevons en terminant quelques chiffres qui fourniront un aperçu du travail effectué au Service français. Le maximum des fiches incorporées quotidiennement au fichier a atteint en février 1941, 48.000. A l'heure actuelle, il est en moyenne de 1.000. Les concordances ont atteint en janvier 1941 leur chiffre record avec 3.500 sorties par jour. Le nombre des sorties s'est fixé par la suite à 800 environ. Le total des communications aux familles, envoyées par le Service français, est de 825.000 ; au cours du seul mois de janvier 1941, 150.000 communications ont été expédiées. Le courrier reçu, qui s'éleva en 1941 à 20.000 lettres, s'est maintenu, au cours de ces derniers temps, entre 7 et 9.000 lettres. Les enquêtes, dont la moyenne depuis le début de l'activité du Service français variait entre 700 et 1.000 par mois, ont gardé la même cadence : on en compte 732 pour le mois de juillet 1942.

Journal de camp. — « *Le Treize... or* », Journal mensuel du Stammlager XIII-B (15 juin 1942) — Rédacteur, E. Bodin.

Agence centrale des prisonniers de guerre

Outre un rapide tour d'horizon sur l'activité du journal créé voici un an pour distribuer des informations aux prisonniers détachés dans les divers kommandos, le nouveau fascicule du « Treize... or » reproduit une série de communications des hommes de confiance qui traitent en particulier de la « Carte personnelle 2 » (P.K.II). C'est sur ces cartes que sont enregistrés les dépôts et mouvements de fonds effectués par chaque prisonnier : sommes d'argent et objets de valeur retirés à l'immatriculation au camp ; mandats à l'arrivée, envois des kommandos ; salaires non perçus ; dépôt des fonds des évadés ; retrait des fonds ; etc.. Une autre note donne certaines précisions sur le travail en kommando : horaire du travail, travail du dimanche, heures supplémentaires.

Service colonial. (Indo-Chine). — Depuis quelques mois, les communications postales entre l'Indo-Chine et Genève sont presque entièrement suspendues.

Le Service des « Panamerican Airways » utilisé par le Service colonial pour l'acheminement de son courrier sur l'Indo-Chine a été, en effet, suspendu au commencement des hostilités entre le Japon et l'Amérique. Le Service colonial de l'Agence est intervenu, en date du 5 février, auprès de la Croix-Rouge japonaise à Tokio, pour lui demander si elle acceptait de servir d'intermédiaire pour la transmission de ces envois postaux. Un accord de principe avait pu être immédiatement établi à la suite de cette démarche.

Par une lettre datée du 28 mai 1942, parvenue à l'Agence ces jours derniers, le président de la Croix-Rouge japonaise confirme qu'il est disposé à faire parvenir à l'Assistance franco-indo-chinoise aux victimes de la guerre, à Hanoï, tous les documents relatifs aux prisonniers indo-chinois actuellement en France et aux soldats indo-chinois morts au champ d'honneur ou en captivité. L'Assistance franco-indo-chinoise aux victimes de la guerre se chargera de transmettre ces communications aux familles.

La Croix-Rouge japonaise ayant câblé en date du 20 juillet dernier la bonne réception de deux de ces envois, une liaison pourra, selon toutes probabilités, être maintenue avec cette

colonie lointaine et permettra d'assurer l'échange de nouvelles entre prisonniers indo-chinois et leurs familles. Depuis le 5 février 1942, 1411 messages ont été ainsi adressés à la Croix-Rouge japonaise à Tokio à destination de l'Indo-Chine.

Grecs.

Organisation du Service hellénique de l'Agence. — Transféré depuis le début de juillet au 3e étage de l'Hôtel de la Métropole, le Service hellénique comprend actuellement les sections suivantes :

Section des prisonniers de guerre: L'activité de cette section est aujourd'hui normale. Elle continue à suivre le cas des militaires internés dans les camps d'Italie et d'Allemagne ; le nombre de ces cas est d'ailleurs assez restreint. Le Service hellénique se consacre aussi à la transmission des très nombreuses lettres et demandes de secours de prisonniers, qui s'adressent en particulier aux membres de leurs familles résidant en Amérique.

Section du Proche-Orient: Beaucoup de Grecs, soldats, marins et civils, se trouvent actuellement dans le Proche-Orient. L'Agence, par l'intermédiaire de la délégation du Comité au Caire, assure la transmission des nouvelles échangées entre ces réfugiés et leurs familles restées en Grèce. Le Service hellénique est souvent appelé à demander des compléments d'information au sujet de renseignements tronqués ou erronés recueillis sans doute par les familles dans des émissions radiophoniques émanant du Caire. Souvent, les demandes reçues ne spécifient pas de façon exacte si la personne recherchée est un civil ou un militaire ; ces deux sortes de cas étant fusionnés en un fichier unique, il n'en résulte pas de difficultés pour les enquêtes.

Section maritime: Cette division a pris un grand développement, l'Agence étant le seul organisme qui soit en mesure d'assurer une liaison entre les marins grecs et leurs familles restées au pays. Le fichier spécial des bateaux ne comprend pas moins de 600 fiches portant le nom du bateau, l'indication de l'armateur, le rôle des membres de l'équipage recherchés, et tous les renseignements qui ont pu être recueillis sur le bateau ou sur l'équipage.

Agence centrale des prisonniers de guerre

Section Civils: Le travail de cette section est actuellement ralenti, beaucoup de cas pouvant être transmis directement au Service des messages civils. Tous les télégrammes concernant des Grecs passent cependant par le Service hellénique qui les marque après en avoir vérifié l'orthographe et les adresses. De même, pour toutes les demandes d'enquêtes, une vérification est apportée par le Service hellénique, les noms, prénoms, indications de rues et de localités étant souvent déformés et la transcription phonétique extrêmement fantaisiste.

Le Service est en rapport constant avec la Croix-Rouge hellénique à Athènes. Il tient à rendre hommage à la manière exemplaire dont les collaborateurs de l'Office des prisonniers de guerre de cette Société ont facilité les recherches entreprises par l'Agence depuis le début du conflit.

* * *

Visites de camps. — Visites des camps de prisonniers et d'internés civils, faites par les délégués du Comité international.

ALLEMAGNE

Camps	*Effectifs*	*Délégués*	*Dates*
Stalag XX B	Français Belges Serbes Britanniques	Drs Schirmer-Rubli	1.5.42
Stalag III C	Français Serbes	Dr Masset	7.5.42
Stalag I A	Belges Polonais Russes	Drs Schirmer-Rubli	7.5.42
Stalag I B	Français Polonais Russes	» »	12.5.42
Stalag XX C	Russes Serbes	» »	15.5.42
Stalag XX A	Britanniques Australiens Néo-Zélandais Egyptiens Français	» »	15.5.42

Camps	*Effectifs*	*Délégués*	*Dates*
Stalag II E	Français Serbes Polonais	Dr Masset	21.5.42
Stalag XXI D	Britanniques	Drs Rubli-Masset	27.5.42
Oflag VI D	Français	Dr Schirmer	28.5.42
Oflag XXI B	Français	Drs Rubli-Masset	28.5.42
Oflag XXI C	Norvégiens Serbes Français	» » »	28.5.42
Stalag VI B	Français Belges Polonais Serbes Russes	Dr Schirmer	29.5.42
Laz. Lingen	Français Serbes Polonais Belges Russes	Dr Schirmer	29.5.42
Oflag II A	Belges	Dr Marti	29.5.42
Oflag II E	Français Polonais	»	29.5.42
Stalag XXI C/H	Polonais	Drs Rubli-Masset	29.5.42
Stalag II C	Français Belges Polonais Russes	» »	4.6.42
Stalag VI A	Français Polonais Serbes Russes	» »	12.6.42
Bau u. Arb. Btl. 37	Français	» »	12.6.42
Stalag VI G	Français Polonais Serbes	» »	13.6.42
Laz. Munstereifel (Stalag VI G)	Français Polonais Russes Serbes	» »	14.6.42
Laz. Siegburg (Stalag VI G)	Français Polonais Russes	» »	14.6.42
Bau u. Arb. Btl. 35	Français	» »	15.6.42

Agence centrale des prisonniers de guerre

FRANCE OCCUPÉE

Camps	*Effectifs*	*Délégués*	*Dates*
St. Denis	Britanniques	Drs Schirmer-de Morsier	15.6.42
Compiègne	Américains	» »	16.6.42
Vittel	Britanniques	» »	19.6.42
Troyes	Britanniques Polonais Yougoslaves Français Fr. Juifs	» »	20.6.42
Hôp. Val de Grâce	Britanniques	» »	23.6.42
Sana. Brévannes	Britanniques Américains	» »	23.6.42

HOLLANDE

St. Michielsgestel	Hollandais	Dr Marti	16.6.42

ITALIE

Civitella del Tronto		W. de Salis	25.6.42
Villa Lauri	Yougoslaves	»	26.6.42
Sanseverino	Français	»	26.6.42
Castel Raimondo	Français Britanniques	»	26.6.42
Villa Spada	Britanniques	»	27.6.42

JAPON

Sumrirejogakren	Britanniques Canadiens Hollandais Belges	Dr Paravicini	16.5.42
Yohohama	Britanniques Américains Grecs	»	30.5.42
Shiroyama Nagasaki	Britanniques Canadiens Hollandais Belges	»	11.6.42
Camp No 1	Britanniques	»	15.6.42
Camp No 2	Britanniques Canadiens Hollandais Belges	»	15.6.42
Camp No 3	Américains	»	15.6.42
Camp No 4	Américains	»	15.6.42

Camps	*Effectifs*	*Délégués*	*Dates*
Miyoshi Hiroshima	Britanniques	Dr Paravicini	17.6.42
Sendaï	Britanniques Hollandais Canadiens	»	19.6.42
Stanley	Américains	»	5.7.42

Messages civils familiaux. — Le Service des messages civils a enregistré l'arrivée d'une série de messages sur formules, expédiés de la Jamaïque. Parti de Kingston le 26 mai, ce courrier est parvenu à Genève le 26 juillet, après deux mois de voyage. Ces formules portent comme en-tête « Red Cross Messages Bureau — Kingston — Jamaïque ». Tous ces messages sont repartis de Genève à l'adresse de leurs destinataires, en Afrique équatoriale française, en Allemagne, en Belgique, en Chine, en France, en Grèce, en Hollande, en Slovaquie etc.

L'Agence a reçu également de nombreuses lettres venant de Madagascar, par avion. C'est le premier courrier parti de l'île depuis l'occupation de Diégo-Suarez, et des régions limitrophes. La presse avait en effet annoncé l'arrivée à Vichy, en date du 26 juillet, du commandant Gaudillière qui a assuré, au cours d'un vol de 18.000 km., cette liaison avec Tananarive via Djibouti-Tunis, et dont le bi-moteur a rapporté dans la métropole de nombreux sacs de correspondance. Parties le 17 juillet de Tananarive, ces lettres sont arrivées à Genève le 29, soit exactement en 12 jours. La plupart de ces lettres étaient destinées à la Belgique, à la France occupée, à la Grèce, à la Norvège, à la Pologne. Elles ont été retranscrites sur formules par le Service des messages civils afin d'être acheminées vers leur destination.

Le Service des messages civils a reçu les 10 et 11 août les premières formules imprimées par la Croix-Rouge haïtienne. Partis de Port-au-Prince le 18 juillet, par poste aérienne, ces envois sont arrivés à Genève le 10 août.

De même, le Service a pu enregistrer la venue des premières formules portant l'en-tête de la Croix-Rouge bolivienne. Ces messages ont été expédiés le 4 juillet de Cochabamba par avion et sont parvenus à Genève le 10 août.

Agence centrale des prisonniers de guerre

Les Croix-Rouge de Colombie, du Vénézuéla, du Guatémala et de Costa-Rica ont également transmis des exemplaires de formules imprimées dans ces pays pour l'échange des correspondances entre civils.

Enfin, des communications de messages ont été envoyées d'Irak par les soins du Croissant-Rouge irakien. Ils portent comme en-tête « Red Crescent Society-Bagdad ». Parties le 14 juillet et acheminées par Ankara, ces communications sont arrivées le 21 août à l'Agence.

Transfert de service. — La Section des transports maritimes qui se trouvait installée, ainsi que les autres services de la division des Secours, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de la Métropole, a pris ces derniers temps un grand développement. Aussi a-t-il fallu mettre à sa disposition de nouveaux locaux mieux adaptés à son activité et au nombre de ses collaborateurs. Ce transfert a eu lieu le 10 août et les Transports maritimes occupent aujourd'hui quatre pièces contiguës, au 3e étage de l'Hôtel de la Métropole (côté Grand Quai).

Visites des sections auxiliaires. — Les sections auxiliaires de l'Agence continuent à envoyer à Genève des délégations qui visitent les divers services de l'Agence et se rendent compte ainsi du fonctionnement général de l'institution avec laquelle elles collaborent à distance.

28	juillet	section auxiliaire de	Rolle
7	août	»	» Lausanne
11-12	août	»	» Bellinzone et Locarno
10	août	»	» Chernex sur Montreux
27	août	»	» Saint-Gall
28	août	»	» Winterthur

Exposition de la Croix-Rouge. — L'Exposition du Comité international de la Croix-Rouge, qui avait été inaugurée au Musée Rath, le 13 juin, a fermé ses portes le 12 août et a été transférée à Bâle. Au cours de la cérémonie officielle d'inauguration, tenue le 21 août, M. Martin Bodmer, membre du Comité international, a exposé le but et la signification de l'Exposition qui, après avoir figuré successivement dans diverses localités,

RAPATRIEMENT DE CIVILS ITALIENS ET DISTRIBUTION DE VIVRES EN AFRIQUE ORIENTALE

(Mission des Drs Descœudres et Thiébaud à Berbera)

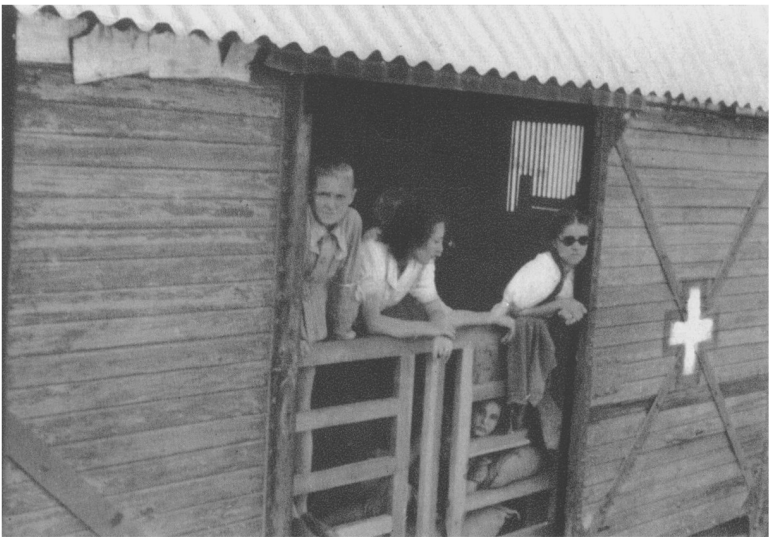

1. Evacuation d'Addis-Abeba. Par suite du manque de wagons de voyageurs, la Croix-Rouge a dû aménager des wagons de marchandises.

2. Camp d'évacuation de Mandera (Somalie britannique).

RAPATRIEMENT DE CIVILS ITALIENS ET DISTRIBUTION DE VIVRES EN AFRIQUE ORIENTALE

(Mission des Drs Descœudres et Thiébaud à Berbera)

3. Camp d'évacuation de Diredaoua.

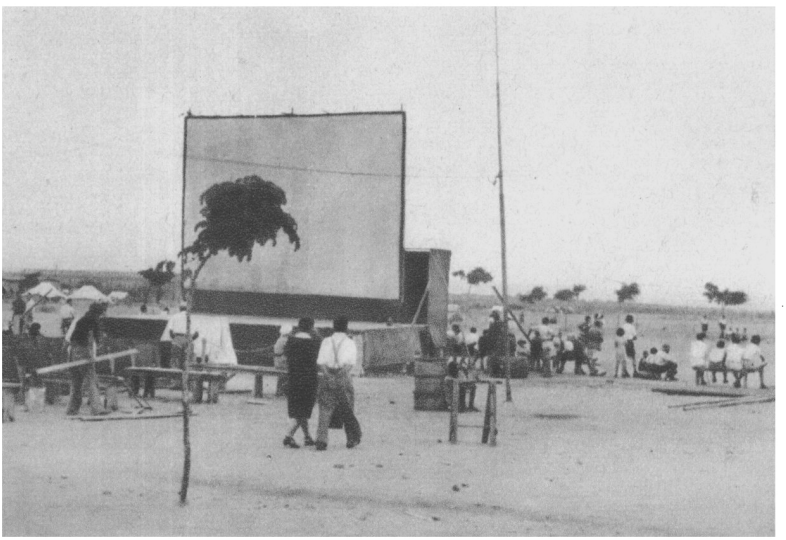

4. Cinéma en plein air et terrain de foot-ball au camp d'évacuation de Dirédaoua.

RAPATRIEMENT DE CIVILS ITALIENS ET DISTRIBUTION DE VIVRES EN AFRIQUE ORIENTALE

(Mission des Drs Descœudres et Thiébaud à Berbera)

5. Camp d'évacuation de Amareisa; les prisonniers de guerre italiens, attachés au camp, cultivent des fleurs et des légumes autour de leurs tentes.

6. Arrivée de civils italiens au camp d'évacuation de Giggiga.

CAMP DE PRISONNIERS DE GUERRE ITALIENS EN ÉRYTHRÉE

7. Distribution de cigarettes...

8. Un grand dortoir de prisonniers de guerre.

selon un itinéraire prévu, reprendra le chemin de Genève, où son ensemble documentaire servira à constituer un Musée permanent de la Croix-Rouge.

L'Exposition, qui occupe la grande salle du Casino de Bâle, attire un grand nombre de visiteurs. Le dimanche 23 août, on enregistrait 1768 entrées. En septembre, les panneaux qui composent l'exposition seront transportés à Zurich.

Mission d'un délégué du Comité international de la Croix-Rouge à Berbera (Somalie britannique) *(hors-texte)*

du 8 au 28 mai 1942

La délégation du Comité international de la Croix-Rouge au Caire reçut, dans la nuit du 6 au 7 mai 1942, un télégramme du Comité international à Genève, demandant d'envoyer un délégué à Berbera, si possible le 10 mai, date à laquelle devaient arriver dans ce port des bateaux italiens destinés à rapatrier une partie de la population civile italienne de l'Afrique orientale.

En outre, ces bateaux apportaient d'Italie un grand nombre de caisses de vêtements, de vivres et de médicaments pour la population civile d'Afrique orientale, caisses qui devaient être réparties parmi la population italienne par le délégué du Comité international, avec l'assistance du représentant de la Croix-Rouge italienne locale. Le délégué temporaire du Comité international pour l'Ethiopie, M. C.-E. Thiébaud, fut également averti, par les soins de la délégation au Caire, de se trouver, le plus rapidement possible, à Berbera.

Le 8 mai, le Dr Descoeudres se trouvait à Asmara en Erythrée où, après s'être présenté aux autorités britanniques, il put avoir un long entretien avec MM. Giuseppe Latilla, Guizi Giuseppe et Castelnuovo Paolo, tous trois représentants de la Croix-Rouge italienne d'Erythrée.

A la suite de cette très heureuse prise de contact, intéressant à la fois le Comité international de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge italienne, de nombreux sujets furent mis au point